

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-ÉMILE**  
**Procès-verbal**  
**SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 14 janvier 2021**  
**Rencontre à distance par Teams**

Étaient présents :

Caroline Waszczuk, directrice  
Emmanuelle Rouard, parent (présidente) Texel Lopez, parent (vice-présidente)  
Manon Lalancette, enseignante 2<sup>ème</sup> cycle  
Christine Bédard, orthophoniste  
Jerry Beaudoin, enseignant 3<sup>ème</sup> cycle  
Yolande Maheux, enseignante 2<sup>ème</sup> cycle  
Nawel Saker, parent substitut  
Isabelle Poirier, parent  
Jocelyn Sergerie, technicien au service de garde  
Cyrille Jodas, représentant de l'OPP  
Maria-Josée Riveros, parent

Étaient absentes :

Alexandra Fiorello (remplacée par Nawel Saker)  
Marie-Pierre Lafortune (remplacée par Cyrille Jodas)

**Ouverture de la séance**

Emmanuelle Rouard constate le quorum et ouvre la séance à 17h45 .

**1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

- Il n'y a pas de question du public

L'ordre du jour est proposé par Isabelle Poirier et appuyé par Jerry Beaudoin.

**2. Adoption du procès-verbal du 14 janvier 2021**

Le procès-verbal du conseil d'établissement du 14 janvier 2021, proposé par Christine Bédard et appuyé par Isabelle Poirier, est adopté à l'unanimité.

**Suivis au procès-verbal du 14 janvier :**

-Critères de sélection de la direction :

La résolution, disant que nous ne compléterons pas ce document, est envoyée.

-Brigadier(ère) :

La brigadière temporaire est d'accord avec notre analyse et croit nécessaire la présence d'un brigadier sur la rue Davidson. La présidente va écrire à l'arrondissement et demandera quels sont les critères retenus pour la présence d'un brigadier et s'informer des recours possibles. À date, nous ne possédons pas ces informations.

**3. Informations de la direction**

### **3.1 Présentation des différents fonds budgétaires**

(Voir document PDF : Budget d'une école)

Il y a des comptes centraux contrôlés par la CSSDM (salaires des enseignants, secrétaires, directions...).

Il y a des comptes contrôlés par l'école (matériel didactique, soutien au projet éducatif,...) (voir dans le document : 2. Budget d'un établissement scolaire)

Le budget pro forma permet de faire des choix en lien avec le plan de réussite de l'école. Dans ce budget, on ne peut prévoir plus de dépenses que l'argent dont nous disposons. Si un déficit est constaté, il faut trouver comment l'absorber ailleurs.

On peut transférer de l'argent entre les fonds 9 et 4. Ces transferts doivent être approuvés par le CÉ par des résolutions.

Matériel :10 000\$

Soutien au projet éducatif : 13 000\$

Enveloppe globale de 20 000\$

L'important c'est que « ça s'écrase » car l'argent non dépensé retourne au gouvernement.

L'enveloppe Soutien à l'intégration aux élèves EHDA (fonds 6) est la seule enveloppe qu'on peut conserver pour l'année suivante.

### **3.2 Formation pour les membres du CÉ**

On discute de cette formation obligatoire. On se demande si nous devrions regarder cela individuellement ou collectivement. Il y a plusieurs capsules, etc. On suggère aussi de faire un 45 minutes là-dessus lors d'un CÉ ou encore de prendre certains points ciblés à chacune des rencontres. Tous s'entendent pour dire que cela ajouterait une certaine lourdeur...

Finalement, Isabelle propose que selon l'ordre du jour établi, si une capsule en lien est disponible, le lien vers la capsule sera joint à l'ordre du jour de notre rencontre. Cette formule plaît à l'ensemble des membres.

## **4. Informations du service de garde**

### **-L'application hophop :**

L'application « hophop » est maintenant utilisée. Ça semble apprécié surtout au niveau de la baisse du niveau de bruit. Un message sera envoyé aux parents concernant l'application. L'application est gratuite pendant 3 mois et par la suite, elle sera au coût de 20 ou 30\$ par famille annuellement. L'application permet d'aviser l'école lorsque le parent se trouve à proximité ; ce qui permet à l'enfant de se préparer donc moins d'attente pour le parent qui vient chercher son enfant.

#### **-Les dîners pizza :**

Les dîners pizza se poursuivent. C'est très populaire auprès des enfants et des parents. Cela donne un congé de lunch et c'est apprécié.

Une question est posée à savoir s'il n'était pas possible d'inclure les coûts de ces dîners pizza dans les frais du service de garde. Par exemple si on sait qu'il y en aura 10 dans l'année, on peut charger le montant global dans les frais du service de garde.

C'est impossible de le faire car les dîners pizza font partie d'une levée de fonds. Il faut départager les deux : levée de fonds et frais du service de garde (fonds 6)

#### **-Livres du service de garde :**

Une question est posée concernant l'accessibilité des livres du service de garde aux élèves qui le fréquentent.

Les enfants ont accès à la bibliothèque de leur groupe-classe. Les éducateurs(trices) peuvent apporter des livres dans la classe. Les livres sont disponibles.

#### **-Activité cabane à sucre le 23 mars :**

-Lors de la journée pédagogique du 23 mars qui a été ajoutée au calendrier scolaire, aucun frais de garde ne sera facturé aux parents réguliers. Jocelyn a eu l'idée de proposer une activité cabane à sucre. Il y aura de la tire, de la musique, des petits animaux et bien sûr, un repas cabane à sucre. Les coûts de cette activité sont de 16\$ par enfant. Chaque éducateur recevra son bac de repas. La moitié sera payée par le parent et l'autre moitié par la mesure alimentaire ou par l'argent recueilli lors de levées de fond.

Des enfants ne pourront pas s'ajouter. Ce sont les enfants réguliers qui fréquentent habituellement (au moins une fois) lors des journées pédagogiques qui auront droit à la gratuité des frais de garde.

Il y aura vérification s'il y avait possibilité que des élèves ne fréquentant pas habituellement le service de garde puissent participer à cette activité cabane à sucre. Cette question sera certainement posée par plusieurs parents. C'est à suivre...

La mise de l'avant de l'activité cabane à sucre est proposée par Texel Lopez et appuyée par Manon Lalancette.

## **5. Informations de l'OPP**

#### **-Événements :**

Les différents événements : rallyes en ligne, quizz musicaux, soirées dansantes et jeux de société sont très agréables mais on compte peu de participation. Un sondage sera envoyé aux parents concernant leurs intérêts. Pour la relâche, il y aura un rallye de style fort boyard.

**-Magazine :**

Il y aura une 2<sup>e</sup> édition du magazine qui est vraiment d'une grande qualité.

**-Campagnes de financement :**

-La collection d'hiver des vêtements au logo de Saint-Émile a été très populaire. On se prépare à une collection estivale avec d'autres articles (casquette, bandeau, ...) On pense également à des photos de fratrie.

-Pour l'été, 7 bands ont confirmé leur présence pour un spectacle à la pergola. Le programme participatif citoyen donne 10 000\$ pour une 3<sup>e</sup> année consécutive. Une partie de ce montant servira à améliorer la sonorisation particulière de la pergola.

-La caisse populaire donne un montant de 3000\$ qui pourra servir au système d'arrosage automatique des plantes, fines herbes, etc.

-On prévoit la vente de fines herbes au printemps. Les semis seront faits en classe au printemps.

**6. Informations du comité de parents**

Personne ne s'est rendue à la réunion du comité de parents du 26 janvier 2021 donc il n'y a rien à ajouter.

**7. Questions du public**

Il n'y a pas de questions du public.

**8. Varia**

**-Suivi covid :**

À date, ce sont surtout des parents positifs. Il y a cinq enfants retirés par prévention. Pas de nouvelle fermeture de classe jusqu'à maintenant. Lorsqu'un enfant est retiré, cela peut représenter jusqu'à 24 jours d'absences de l'école. Ils ont droit à l'école virtuelle, 1 heure par jour. Ce sont des enseignants retirés en raison de la pandémie qui donnent cet enseignement. L'enfant qui passe un test et qui est en attente de ses résultats n'a pas de soutien. En général, les professeurs s'assurent de donner un suivi lorsque des élèves sont retirés ou de fournir un plan de travail. On mentionne l'importance de la communication et de la transparence en cette période particulière.

**-Calendrier scolaire :**

Suite à une question, la direction mentionne que le calendrier scolaire est présenté au CÉ à titre informatif.

**-Travaux de rénovation à venir :**

Les plans seront présentés prochainement. Il y aura 2 ou 3 phases de travaux. Il y a de nombreux questionnements : ne serait-il pas préférable de faire tout l'étage en même temps car si c'est fait en deux temps, y aura-t-il concordance ? Si des compagnies différentes exécutent les contrats, quel impact cela a-t-il ? Les matériaux seront-ils disponibles aux moments désirés ?

L'école est pleine, tous les locaux sont occupés. L'an prochain, il y aura 2 classes de maternelle mais 4 classes au premier cycle. Si jamais les travaux ne sont pas complétés pour la rentrée des classes, il n'y a que le gymnase et le local d'art qui sont libres.

Les membres du CÉ démontrent de l'intérêt à rencontrer un responsable des travaux pour l'entendre sur les différentes étapes du projet et pour lui transmettre nos préoccupations. C'est du déjà vécu avec la pose des fenêtres il y a quelques années.

**9. Levée de l'assemblée :**

La présidente lève l'assemblée à 19h34.